

La formation des enseignants n'est pas proportionnelle à la taille des élèves !

Quand on aura bien démoli l'école primaire et achevé de mépriser son corps enseignant il ne faudra pas s'étonner du chaos dans lequel aura été entraînée la société dans son entier. Alors que l'école est attaquée de toutes parts, d'aucuns s'ingénient à balancer à pleins seaux de l'huile sur le feu. Sont-ils suffisamment inconscients pour ne pas se rendre compte qu'il n'y aura rien à en retirer, que même le dernier marron sera entièrement calciné ?

L'école primaire était déjà coincée par une initiative simpliste qui a surtout servi de prétexte aux dirigeants pour pratiquer une politique attentiste et couper un maximum de moyens; elle est ensuite menacée de se faire acculer par un contre-projet inique qui ne sert que des fins politiciennes et non l'intérêt des élèves. Les enseignants, eux, attendent une réévaluation de leur fonction légitime, qui leur a été promise, mais qui est sans cesse renvoyée par le Conseil d'Etat. Et aujourd'hui, voilà que le Conseil de l'université se prononce¹ contre la filière de formation des enseignants primaires... prévue pour la rentrée 2006 !

Il faut rappeler ici que les études pédagogiques de l'enseignement primaire ont fermé leurs portes en 1995 et que, dès 1996, la filière de la licence mention enseignement (LME), le titre requis à l'engagement, a été mise en place. La transition a toutefois été difficile à cause du vide créé, puisque les premiers porteurs de la LME ne sont sortis qu'en 1999. Beaucoup de suppléants titulaires d'une autre licence ont donc dû être engagés. Plus ou moins stabilisée, cette formation qui existe depuis dix ans est pourtant violemment remise en cause. La droite, qui avait déjà déposé un projet de loi allant dans ce sens (PL 9500), réitère en quelque sorte sa volonté de réduire à trois ans le parcours de formation initiale pour le primaire. Au nom de quoi ? L'université se tirerait-elle une balle dans le pied ? Les raisons laissent pantois.

Au départ, il y a le formidable prétexte de "Bologne" dont personne ne voulait, en tout cas dans la question qui nous préoccupe, et qui engendre une pagaille insensée. Suite à une décision antidémocratique par excellence, la Suisse s'applique à décliner ses filières d'études en baccalauréats (3 ans) et maîtrises (+2 ans). Le Conseil de l'université a considéré que la maîtrise en enseignement primaire constituait une nouvelle filière et qu'il devait se prononcer. Il la rejette d'abord parce que la sélection qui est opérée sur dossier après la première année – ce qui était déjà la pratique pour la LME où cent étudiants par volée pouvaient s'y engager – serait contraire à "l'esprit de Bologne" ! Tant mieux ! Si seulement nous pouvions aller encore davantage contre cet esprit qui vise surtout à mettre du monde sur le marché du travail après trois ans, avec une rémunération à la baisse, et à réserver à une petite élite, à celle qui aura les moyens de se la payer, l'accès à la maîtrise. L'autre argument est encore plus hypocrite puisque, toujours selon le Conseil de l'université, cette filière dépendrait trop de l'employeur. Ne considère-t-il pas l'école comme une institution pérenne qui peut, par exemple, assurer les stages de terrain des étudiants ? Que faut-il alors penser des études de médecine et leur lien éminemment plus fort avec l'hôpital ?

Nous ne sommes pas dupes sur les motivations profondes de ceux qui veulent réduire la formation des maîtres. Il s'agit avant tout de tuer notre prétention de

¹ Préavis du 12 avril 2006, cf information de la doyenne de la FPSE, document disponible sur le site de la SPG, <http://spg.geneva-link.ch>

revalorisation salariale, pourtant déjà acquise, mais qui risque de ne jamais devenir effective. Mais le danger est grand pour tout le monde. Va-t-on par la suite exiger que les "maîtresses enfantines", une fois que l'école sera obligatoire dès l'âge de quatre ans, travaillent un peu moins, aient une formation en deux ans, pourquoi pas, et un salaire revu à la baisse parce que, somme toute, « tout ça » coûte vraiment cher ? Idem pour le cycle d'orientation : faudra-t-il vraiment un master, par exemple en mathématiques, pour enseigner à des élèves qui ne sauront plus (qui ne savent déjà plus selon certains !) additionner $2 + 2$? Etc. Ce serait revenir quarante ans en arrière. Petits enfants, petite formation, petits salaires; allons-nous vraiment laisser l'entreprise de démolition donner son coup de butoir fatal à l'édifice ?

Jacques-André Tschoumy, alors directeur de l'IRDP, signait en 1991 un article intitulé *"Moins qu'un canari ?"*² faisant ainsi allusion au fait que si l'on n'hésite pas à faire appel à un vétérinaire – qui a fait de longues études universitaires – pour soigner un quelconque volatile jaune, en revanche, pour nos enfants, nous ne voyons pas trop de problème à les confier à une nurse, une jardinière d'enfants puis à une maîtresse enfantine, toutes bien moins formées. *"Pendant combien de temps encore le soin d'un canari va-t-il postuler plus de compétences que le soin des enfants ?"* Quinze ans après cette interrogation, on continue à appeler le vétérinaire pour faire euthanasier sa perruche alors qu'un simple coup de talon suffirait. Mais pour enseigner aux élèves du primaire, au contraire, certains persistent à prétendre que c'est avant tout le bon sens qui compte, l'amour du métier et des enfants, et autres balivernes, niant l'importance de la recherche en éducation, la complexité du métier et, surtout, le fait que, vu la somme d'acquisitions impressionnante que vont réaliser les enfants entre 4 et 6 ans – peut-être apprendront-ils davantage que durant le reste de leur vie – c'est à ce moment-là qu'ils devraient être entourés par des professionnels de l'éducation qui ont suivi les études les plus longues et complètes possibles! La résolution³ de l'Assemblée générale de la société pédagogique genevoise, adoptée à l'unanimité le 25 janvier 2005, demandait déjà une formation au niveau du master. Nous pensions naïvement, pour une fois, avoir été entendus. L'obstacle déposé par le Conseil de l'université n'est pas définitif : il doit maintenant être éliminé, nous nous battons pour cela.

En résumé, il est particulièrement absurde et irresponsable de simultanément exiger l'élévation du niveau de formation des élèves et prôner la réduction de celui des enseignants (comment peut-on d'une part de se plaindre des résultats moyens de Genève aux tests PISA et, de l'autre, mépriser le métier d'enseignant-e notamment en minimisant l'importance de la formation initiale ?!). Enfin, on ne peut pas se couper de la réalité européenne, faire fi de la reconnaissance des titres et empêcher la mobilité de ses enseignants.

Il y a un enjeu majeur à faire comprendre à tous qu'une formation initiale des enseignants de haut niveau valorise l'ensemble de la profession, immédiatement, et que ce n'est qu'à ce prix que nous réussirons le pari éducatif que doit relever une société digne de ce nom.

Olivier Baud, président de la société pédagogique genevoise (SPG)

² article disponible sur le site SPG

³ également disponible sur le site SPG